	Annexe 2 - SCHEMA DE PUBLICATION DES TRANSFERTS DE VALEUR Article 44ter.3 Date de publication: 30062022													
	Nom complet PSS: Commune et code postal du cabinet principal OSS: Commune et code postal du sabinet principal OSS: Commune et code postal du siège principal OSS: Commune et code postal du siège principal			Article 4	Contributions aux frais relatifs à des manifestations scientifiques (Art. 44quater.2.l.b & 44quater.2.ll.a)			Honoraires pour services et consultance (Art. 44quater.2.l.c & 44quater.2.ll.b)		Date de pl	ionedion: 30002022			
	(Art. 44bis)	(Art. 44quater)	(Art. 44bis.2)	(Art. 44quater)	(Art. 44quater)	Donations et subventions (Art. 44quater.2.l.a)	Conventions de sponsoring avec OSS / des tiers désignés par OSS pour gérer une manif. scientifique	Coûts d'inscription	Frais de voyage et de séjour	Honoraires	Frais liés inclus dans la rémunération ou convenus dans la convention de consultance, y compris frais de voyage et de séjour liés à la convention		TOTAL OPTIONNEL	
		PUBLICATION INDIVIDUELLE NOMINATIVE - une ligne par PSS (tous les transferts de valeur durant l'année effectués au profit d'un PSS seront additionnés - une publication détaillée ne devrait être rendue disponible que pour le bénéficiaire concerné ou pour les autorités compétentes qui le												
	demandent) Oxana Tomozei	L-4602	Luxembourg	187 avenue de la liberté						525			525	
	Charles-Aymeric Rimlinger	L-1210	Luxembourg	4 rue Ernest Barblé				308	363	525			1196	
PSS	AUTRES, NON INCLUS CI-AVANT - Si les informations ne peuvent être publiées sur une base individuelle pour des raisons légales													
	Montant agrégé des transferts de valeur à ces bénéficiaires - Art. 44quater.3													
	Nombre de bénéficiaires (liste nominative si indiquée) - Art. 44quater.3													
	% du nombre de bénéficiaires inclus dans la publication agrégée dans le nombre total de bénéficiaires publié - Art. 44quater.3													
	PUBLICATION INDIVIDUELLE NOMINATIVE - une ligne par OSS (tous les transferts de valeur durant l'année effectués au profit d'une OSS seront additionnés - une publication détailée ne devrait être rendue disponible que pour le bénéficiaire concerné ou pour les autorités compétentes qui le demandent)												entes qui le	
										<u> </u>				
SSO		AUTRES, NON INCLUS CI-AVANT - Si les informations ne peuvent être publiées sur une base individuelle pour des raisons légales												
	Montant agrégé des transferts de valeur à ces bénéficiaires - Art. 44quater.3													
	Nombre de bénéficiaires (liste nominative si indiquée) - Art. 44quater.3 % du nombre de bénéficiaires inclus dans la publication agrégée dans le nombre total de bénéficiaires publié - Art.													
	44quater.3	meius uans la publica	don agregee dans le	. nombre total de bellell	ciaires publie - Art.									
		PUBLICATION AGREGEE												
R&D	Transferts de valeur concernant la recherche et le développement tels que définis à l'art. 44quater.5													